# Nîmes : Une envie pressante fatale aux cambrioleurs

22/11/2010 à 7h36

**Vendredi 19 novembre, Tarek, 27 ans, et Soufyane, 22 ans, les deux cambrioleurs de la mairie de Saint-Gervasy, ont été condamnés respectivement à 220 heures et 140 heures de travail d'intérêt général par le tribunal correctionnel de Nîmes. Le vice-procureur avait requis six mois de prison à l'encontre de Soufyane et douze mois pour Tarek.**

« *Les gendarmes parlent d'un acharnement et d'une véritable entreprise de démolition* ». Après s'être attaqués à quelques armoires, les deux cambrioleurs ont volé 800 Euros et pris la fuite. Une fois dehors, Soufyane a été pris d'une envie pressante et a utilisé un document à en-tête de la mairie pour s'essuyer. C'est finalement cet indice, repéré le lendemain par un gendarme, qui va permettre à l'enquête de progresser et d'identifier l'un des cambrioleurs grâce à son ADN.

Midi Libre

*(Merci à brunoo)*